

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAUVETERRE DE GUYENNE
PROCES VERBAL DU 13 AVRIL 2017**

L'an **deux mille dix-sept**, le **treize avril** à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAUVETERRE-DE-GUYENNE s'est réuni, en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur Yves d'AMECOURT**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 07 avril 2017.

Présents : M. Yves d'AMECOURT, Mme Marie-José LAWThER M. Pierre TOMADA, M. Laurent SAUTS, Mme Sylvie PANCHOUT, Mme Annie ORDRONEAU, M. Benoît PUAUD, Mme Stéphanie DUBERGA, M. Eric SALLABERREBORDE, M. Tristan de la RIVIERE, Mme Ghyslaine CUROY, M. Christophe MIQUEU, Mme Fabienne MARQUILLE-MIRAMBET.

Absents ou excusés : Mme Sandrine COMBEFREYROUX (pv à MJ LAWThER), M. Luc HERAULT (pv à B. PUAUD), Mme Karine LUMEAU (pv à S DUBERGA) M. Serge MAURIN, M. Christian BONNEAU (pv à Ch MIQUEU), Mme Patricia SCHNEEBERGER-REGNIER (pv à F. MARQUILLE-MIRAMBET).

Monsieur Christophe MIQUEU est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire signale qu'un aucun Procès-Verbal n'est à adopté à cette séance et annonce l'ordre du jour.

1 – BUDGETS COMMUNAUX

- **Comptes administratifs 2016** (commune, assainissement et régie des transports) – **délibération 2017-04-01**

Monsieur le Secrétaire Général présente et détaille au Conseil Municipal les comptes des gestions (CG 2016) communiqués par Madame la trésorière et les comptes administratifs (CA 2016) du budget principal de la commune et des budgets annexes (assainissement et régie des transports) préparés par les services municipaux :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT

Compte administratif principal

Résultat reporté	- €	- €	770 436.20 €	- €	770 436.20 €	- €
Opération de l'exercice	1 918 647.98 €	2 440 268.66 €	1 725 197.57 €	1 905 185.05 €	3 643 845.55 €	4 345 453.71 €
TOTAUX	1 918 647.98 €	2 440 268.66 €	2 495 633.77 €	1 905 185.05 €	4 414 281.75 €	4 345 453.71 €
Résultat de Clôture	- €	521 620.68 €	590 448.72 €	- €	68 828.04 €	- €
Restes à réaliser			511 320.70 €	602 818.01 €	511 320.70 €	602 818.01 €
TOTAUX CUMULES	- €	521 620.68 €	1 101 769.42 €	602 818.01 €	580 148.74 €	602 818.01 €
RESULTATS DEFINITIFS	- €	521 620.68 €	498 951.41 €	- €	- €	22 669.27 €

Service de l'Assainissement

Résultat reporté		51 345.62 €	- €	155 201.04 €	- €	206 546.66 €
Opération de l'exercice	119 589.26 €	160 160.58 €	138 239.57 €	44 186.56 €	257 828.83 €	204 347.14 €
TOTAUX	119 589.26 €	211 506.20 €	138 239.57 €	199 387.60 €	257 828.83 €	410 893.80 €
Résultat de Clôture	- €	91 916.94 €	- €	61 148.03 €	- €	153 064.97 €
Restes à réaliser			- €	30 803.00 €	- €	30 803.00 €
TOTAUX CUMULES	- €	91 916.94 €	- €	91 951.03 €	- €	183 867.97 €
RESULTATS DEFINITIFS	- €	91 916.94 €	- €	91 951.03 €	- €	183 867.97 €

Régie des Transports

Résultat reporté		€	- €	18 076.35 €	- €	18 076.35 €
ration de l'exercice	33 814.16 €	40 515.03 €	123 055.36 €	114 864.75 €	156 869.52 €	155 379.78 €
TOTAUX	33 814.16 €	40 515.03 €	123 055.36 €	132 941.10 €	156 869.52 €	173 456.13 €
Résultat de Clôture	- €	6 700.87 €	- €	9 885.74 €	- €	16 586.61 €
Restes à réaliser					- €	- €
TOTAUX CUMULES	- €	6 700.87 €	- €	9 885.74 €	- €	16 586.61 €
RESULTATS DEFINITIFS	- €	6 700.87 €	- €	9 885.74 €	- €	16 586.61 €

CUMUL du Budget Principal et des Services Annexes

Résultat reporté	- €	51 345.62 €	770 436.20 €	173 277.39 €	770 436.20 €	224 623.01 €
Opération de l'exercice	2 072 051.40 €	2 640 944.27 €	1 986 492.50 €	2 064 236.36 €	4 058 543.90 €	4 705 180.63 €
TOTAUX	2 072 051.40 €	2 692 289.89 €	2 756 928.70 €	2 237 513.75 €	4 828 980.10 €	4 929 803.64 €
Résultat de Clôture	- €	620 238.49 €	519 414.95 €	- €	- €	100 823.54 €
Restes à réaliser	- €	- €	511 320.70 €	633 621.01 €	511 320.70 €	633 621.01 €
TOTAUX CUMULES	- €	620 238.49 €	1 030 735.65 €	633 621.01 €	511 320.70 €	734 444.55 €
RESULTATS DEFINITIFS	- €	620 238.49 €	397 114.64 €	- €	- €	223 123.85 €

Monsieur PUAUD informe le Conseil Municipal que le budget assainissement retrouve son autofinancement qui lui permet d'assurer le financement sans emprunt des travaux de l'assainissement collectif de Roussillon.

Monsieur le Maire signale également que notre tarif d'assainissement collectif est l'un des plus bas du secteur (du simple au double !). Il fait part néanmoins de son inquiétude sur les conséquences de la loi Notre qui prévoit d'ici à 2020 le transfert de ce service aux communautés des communes (CdC). En effet, au sein des CdC, les tarifs devront être harmonisés et révisés forcément à la hausse surtout si la gestion est externalisée.

Monsieur MIQUEU est en accord avec le fait que ce service soit en régie afin de permettre un tarif moindre et il confirme qu'effectivement lors du transfert au CdC le tarif risquerait d'évoluer à la hausse. C'est la raison pour laquelle il défendra le maintien d'une solution en régie à l'échelle intercommunale.

Madame LAWOTHER évoque de nouveaux des problèmes avec la gestion administrative de la station d'épuration dans le cadre de la Convention avec la Régie Municipale Multi-Services (RMMS) de La Réole. Elle indique qu'il serait important de revoir notre convention de prestation avec la RMMS de la Réole, qui doit nous accompagner pour la partie administrative de la gestion de notre station, car des manquements importants nous ont été signifiés par nos autorités de contrôle ce qui nous pénalise financièrement dans le cadre de la PPE (Prime de Performance Epuratoire) versée annuellement par l'agence de l'Eau Adour-Garonne.

On peut remarquer le solde positif des « restes à réaliser » (RAR) pour 2016 en section investissement. Cet élément inhabituel est dû aux deux emprunts de court terme réalisés en 2016 pour les travaux routiers route de Libourne et dans l'attente de la réception de plusieurs subventions d'investissement.

Madame LAWOTHER demande si le délai de réception des subventions reste stable ou s'allonge. Monsieur le Maire indique qu'effectivement que les subventions (soldes) tardent ne plus en plus à être versées par l'ensemble des partenaires (Etat, Département, Région...) et que beaucoup de communes se retrouvent devant des problèmes de trésorerie.

Madame MARQUILLE-MIRAMBET fait remarquer l'augmentation importante du compte « eau assainissement » et le « matériel roulant ».

Monsieur MIQUEU s'interroge sur la diminution de la subvention d'équilibre au CCAS entre 2016 et 2017.

Monsieur le Maire indique que l'augmentation du compte « eau et assainissement » est due en partie au paiement des factures 2015 sur l'exercice 2016 (retard de facturation des prestataires). Quant à la subvention d'équilibre au CCAS, elle se réajuste en fonction du taux d'occupation des logements de la RPA et des travaux prévus lors de chaque budget du CCAS.

Monsieur MIQUEU pose la question des loyers du cabinet médical, s'ils sont différenciés des autres loyers.

Monsieur le Maire précise que les loyers du Cabinet Médical sont intégrés dans les « loyers communaux ». Les loyers du Cabinet Médical Communal représentent environ 50 000 €/an en recette de fonctionnement au budget 2017 (100% des locaux étant loués depuis fin 2016) ce qui couvre en totalité l'emprunt contracté pour cette opération et qui permet de financer l'entretien et les charges. Il ajoute que ce n'est pas le cas dans toutes les Maisons de santé des environs.

Madame ORDRONEAU, doyenne des élus, prend la présidence de l'assemblée alors que Monsieur le Maire se retire de la salle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à dix-huit voix pour, adopte les comptes administratifs 2016 et les comptes de gestion 2016 de la commune, de l'assainissement et de la régie des transports.

- Affectations des résultats : budget principal – **délibération 2017-04-02**

	dépenses	recettes
Section de fonctionnement (SF)		
Réalisations de l'exercice	1 918 647.98	2 440 268.66
résultat 2016		521 620.68
Report excédent 2015		-
Résultat cumulé de fonctionnement 2016		521 620.68
Section d'investissement (SI)		
Réalisations de l'exercice	1 725 197.57	1 905 185.05
résultat 2016		179 987.48
Report solde d'exécution 2015	- 770 436.20	
Résultat d'investissement cumulé 2016	- 590 448.72	
restes à réaliser 2016	511 320.70	602 818.01
soldes RAR 2016		91 497.31
Besoin de financement de la section d'investissement	- 498 951.41	
Affectation du résultat 2016		
Résultat cumulé SF		521 620.68
Besoin de financement SI	- 498 951.41	
Affectation du résultat au 1068 en section d'investissement BP 2017		498 951.41
Excédent/déficit reporté au 002 SF 2017		22 669.27
Résultat reporté au 001 SI 2017		- 590 448.72

Après échange de vues, le Conseil Municipal, adopte à dix-huit voix pour, l'affectation des résultats 2016 pour le budget principal 2017 de la commune.

Budget : régie Assainissement – **délibération 2017-04-03**

	dépenses	recettes
Section de fonctionnement		
Réalisations de l'exercice	119 589.26	160 160.58
résultat 2016		40 571.32
Report excédent 2015		51 345.62
Résultat cumulé de fonctionnement 2016		91 916.94
Section d'investissement		
Réalisations de l'exercice	138 239.57	44 186.56
résultat 2016	- 94 053.01	
Report excédent 2015		155 201.04
Résultat cumulé d'investissement 2016		61 148.03
restes à réaliser 2016	2 000.00	32 803.00
soldes RAR 2016		30 803.00
Résultat cumulé investissement 2016		91 951.03
Affectation du résultat 2016		
Résultat cumulé SF		91 916.94
Besoin de financement SI	-	
Affectation du résultat au 1068 SI		-
Excédent reporté au 002 SF 2017		91 916.94
Excédent reporté en section d'investissement 001 2017		61 148.03
RESULTAT CUMULE 2016		183 867.97

Après échange de vues, le Conseil Municipal, adopte à dix-huit voix pour, l'affectation des résultats 2016 pour le budget annexe 2017 de la régie d'assainissement.

Budget : régie des transports – **délibération 2017-04-04**

	dépenses	recettes
Section de fonctionnement (SF)		
Réalisations de l'exercice	33 814.16 €	40 515.03 €
résultat 2016		6 700.87 €
Report 2015	0.00 €	
Résultat cumulé de fonctionnement 2016		6 700.87 €
Section d'investissement (SI)		
	123 055.36 €	114 864.75 €
résultat 2016	-8 190.61 €	
Report solde d'exécution 2015		18 076.35 €
Résultat d'investissement cumulé 2016		9 885.74 €
Besoin de financement de la S.I		
Affectation du résultat 2015		
Résultat cumulé SF		6 700.87 €
Besoin de financement SI	0.00 €	
Affectation du résultat au 1068 en section d'investissement BP		0.00 €
Excédent reporté au 002 SF 2017		6 700.87 €

Résultat reporté au 001 SI 2017		9 885.74 €
RESULTAT CUMULE 2016		16 586.61 €

Après échange de vues, le Conseil Municipal, adopte à dix-huit voix pour, l'affectation des résultats 2016 pour le budget annexe 2017 de la régie des transports.

• **Budgets communaux 2017**

Monsieur le Maire et Monsieur le Secrétaire Général présentent les différents budgets primitifs communaux (BP 2017) : budget principal et budgets annexes (assainissement et régies des transports) :

Régies des transports (BP 2017)

Les crédits ouverts au budget primitif ont été ajustés sur la base des crédits consommés en 2016, le budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

- Section de fonctionnement à la somme de : 38 507.91 €
- Section d'investissement à la somme de : 25 267.66 €

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les transports dépendent maintenant de la nouvelle région (loi Notre) qui s'engage, pour l'instant, à appliquer les mêmes actions que le Département et le financement pour l'année 2017.

Monsieur PUAUD demande sur quelle durée l'emprunt a été contracté pour l'achat du nouveau bus en 2016.

Monsieur le Maire lui indique que l'emprunt a été réalisé sur 10 ans.

	DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT	Fonctionnement		002 Solde exécution (CA 2016)	6 700.87 €
	6066 Carburant	3 500.00 €	7087 Mise à disposition bus- débours (associations...)	1 500.00 €
	6135 Locations mobilières	500.00 €	7084 Mise à disposition chauffeur	1 000.00 €
	Entretien sur matériel roulant	2 500.00 €	7473 -Subvention Conseil Départemental (CD 33)	11 500.00 €
	61551 Assurance multirisques	700.00 €	774 - Subvention équilibre (Commune)	17 807.04 €
	6287 Remboursement de frais (1/2 traitement Agent)	14 540.00 €		
	6188 Autres frais	500.00 €		
	Charges financières			
	66111- Intérêts (emprunt nouveau bus)	819.86 €		
	66112 - ICNE(472.30-406.17)	66.13 €		
	68111 Dotation aux amortissements Bus	15 316.97 €		
68111 Dotation aux amortissements lecteur cartes	64.95 €			
	38 507.91 €		38 507.91 €	

	DEPENSES		RECETTES	
T	1641 -Remboursement emprunt nouveau Bus (capital)	9 536.55 €	001 - Solde exécution (CA 2016)	9 885.74 €
	2182- Achats autres équipements (prévisions)	15 731.11 €	28182 Dot. amort. Mat transport Bus	15 316.97
			28182 Dot. amort. Mat lecteur carte	64.95 €
	25 267.66 €		25 267.66 €	

Régie d'Assainissement (BP 2017)

Les crédits ouverts au budget primitif ont été ajustés sur la base des crédits consommés en 2016, le budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

- Section de fonctionnement à la somme de : 263 197.17 €
- Section d'investissement à la somme de : 295 344.38 €

FONCTIONNEMENT	DEPENSES		RECETTES	
	011-fonctionnement	73 683.05 €	R002- excédent fonctionnement (CA 2016)	91 916.94 €
	654- irrécouvrables	2 500.00 €	704- travaux PAC	22 500.00 €
	66111- intérêts d'emprunts	7 450.00 €	70611- redevance assainissement	110 000.00 €
	66112- ICNE (1821.16-2150.39)	-329.23 €	741- prime performance épuratoire (PPE)	8 665.00 €
	673- titres annulés exercices antérieurs	2 500.00 €	777- amortissement subvention d'invest.	30 005.23 €
	6811- dotation amortissements	45 254.05 €	7068 facturation MRC (Agence de l'Eau A-G)	110.00 €
	023- virement section investissement (SI)	132 139.30 €		
	263 197.17 €		263 197.17 €	

INVESTISSEMENT	DEPENSES		RECETTES	
	2031- frais d'études	8 500.00 €	021- virement de la Section Fonct.	132 139.30 €
	2315- travaux d'investissement (RAR)	2 000.00 €	R-001 excédent investissement (CA 2016)	61 148.03 €
	2033- frais d'insertion (marchés)	600.00 €	28 - amortissements	45 254.05 €
	2315- Roussillon (MOE + travaux + terrain)	165 000.00 €	14 - Subv. CD 33 (Rousillon)	24 000.00 €
	21562- matériel exploitation (prévisions, PR...)	47 369.15 €	13111 - Subv Agence de l'eau (RAR)	32 803.00 €
	211 - servitude de passage (frais + indemnités)	7 920.00 €		
	1641- remboursement emprunts (capital)	33 950.00 €		
	139111- amort. subvention	30 005.23 €		
	13913- amort subvention			
	295 344.38 €		295 344.38 €	

Budget principal de la commune (BP 2017)

Les crédits ouverts au budget primitif ont été ajustés sur la base des crédits consommés en 2016, le budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

- Section de fonctionnement à la somme de : 2 522 408.80 €
- Section d'investissement à la somme de : 3 699 222.11 €

FONCTIONNEMENT	DEPENSES		RECETTES	
	Intérêts sur la dette + Intérêt (prêt subvention + ligne trésor.)	37 548.51 €	002- solde exécution (CA 2016)	22 669.27 €
	012- Frais de personnel (salaires, cotisations...)	1 076 600.00 €	013- Atténuations charges sur salaires (CUI, maladies...)	154 250.00 €
	011- Frais de fonctionnent	698 581.39 €	70- Produits des services (tarifs communaux), ventes	21 450.00 €
	65- Frais des élus (indemnités, cotisations...)	70 600.00 €	73- Impôts et taxes (fiscalité...)	702 881.00 €

CONSEIL MUNICIPAL de SAUVETERRE-DE-GUYENNE - Séance du 13 AVRIL 2017

65- Subventions aux Associations	52 765.03 €	73- CLECT (ex-TP) : CdC rurales de l'Entre-Deux-Mers	833 450.00 €
65- Subventions à d'autres organismes (SDIS, SIVOM, SI ...)	36 540.00 €	74- Dotations (Etat-Département-Région)	531 913.00 €
654- Pertes sur créances	2 300.00 €	75- Loyers communaux	102 000.00 €
65- Subvention d'équilibre 2017 (Régie des Transports)	17 807.04 €	77- Produits exceptionnels (remboursements : TA, assurance...)	24 675.03 €
65- Subvention d'équilibre 2017 (CCAS)	37 934.46 €	722- Travaux en régie (Service Technique)	129 120.50 €
67- Charges exceptionnelles	1 300.00 €		
6811 - Amortissements	3 883.25 €		
023- Virement prévisionnel Section Investissement (SI)	486 549.12 €		
	2 522 408.80 €		2 522 408.80 €

	DEPENSES		RECETTES	
001 résultat (CA 2016)	590 448.72 €	1068-Affectation résultat 2015 (CA 2016)	498 951.41 €	
Investissements 2017 : travaux, matériel... (RAR inclus)	2 288 476.44 €	021-Virement prévisionnel Section Fonctionnement (SF)	486 549.12 €	
1641- Remboursement capital de la dette	153 165.00 €	10222 - FCTVA 2017 (investissements 2015)	212 764.00 €	
1641- Remboursement total prêts attente subv. (court t.)	380 000.00 €	10226- Taxes d'Aménagement (TA : urbanisme)	45 000.00 €	
1641- Remboursement total prêt court t. (travaux RD 670)	225 000.00 €	1323- FDAEC (CD 33)	26 267.00 €	
20441- Autofinancement travaux RD 670	59 631.95 €	13- Subventions accordées	619 559.01 €	
165 - Caution	2 500.00 €	165- Caution	2 500.00 €	
		28 - Amortissements	3 883.25 €	
		024- Ventes (maison Meyran "Pringis" + tombes)	205 000.00 €	
		458202- Remboursement (travaux RD 670)	59 631.95 €	
		Prêt "court terme" attente subventions (01/2017)	100 000.00 €	
		Emprunt "PCTA" ((montant TTC - (FCTVA + Subv))	555 962.04 €	
		Emprunt "Stades" ((montant TTC - (FCTVA + Subv. + Assurance))	345 783.09 €	
		Emprunt équilibre "court T." (FCTVA 2018 & 2019, subventions...)	537 371.24 €	
	3 699 222.11 €		3 699 222.11 €	

Monsieur le Maire précise quelques points sur le budget notamment sur la voirie rurale (50 000 € TTC/an) laquelle était inscrite en investissement chaque année mais depuis 2016, à la demande de la Trésorerie, une partie des travaux engagés sur la voirie doivent être inscrits en investissement et une autre partie en fonctionnement.

Madame ORDRONEAU demande où en sont les travaux dans le local de la chambre de passage. Monsieur Pierre TOMADA, signale que dès le vote du budget les travaux vont pouvoir continuer.

Monsieur MIQUEU sollicite une explication sur l'augmentation prévue de 50 000 € pour le « petit équipement atelier »

Monsieur le Maire rappelle que de nombreux travaux en régie sont programmés pour 2017 (aménagement de l'atelier municipal, chambres de passage, columbarium, accessibilité,...) et seront

inscrits en fonctionnement, travaux qui, en fin d'année, seront en partie rebasculés en investissement en tant que « travaux en régie ».

Madame LAWOTHER précise qu'il y a lieu de prioriser les travaux (mise aux normes) et que certains points sont à l'étude notamment l'éclairage public (commission DDOC).

Le circuit d'interprétation touristique du patrimoine a été inscrit au BP 2017 car il est déjà bien avancé et des subventions sont accordées, par contre le projet de panneaux lumineux n'est pas prévu au BP 2017 car l'Architecte des Bâtiments de France a refusé le projet.

Point la masse salariale

Le budget prévisionnel 2017 comporte pour 1 076 000 € de « salaires ». Ce poste budgétaire représente 53% des dépenses « réelles » de fonctionnement (hors reversement en section Investissement).

Cet élément fait partie d'un choix de Ressources Humaines depuis plusieurs années et doit être mis en relation avec les atténuations de charges (remboursement) qui y sont liés. Depuis la crise économique, la commune a choisi de jouer son rôle social en recrutant des personnes en contrats aidés par l'Etat (Contrat Unique d'Insertion). Ces contrats bénéficient d'une aide de l'Etat qui vient en atténuation de charges. Les recettes sur la ligne en « atténuation de charges » représentent plus de **167 000 € par an**.

De même, la commune a choisi de réaliser un certain nombre de travaux elle-même. Elle s'est pour cela dotée de personnels qualifiés. De ce fait, une partie des salaires rebasculent en investissement avec « les travaux en régie », qui, sans cette main d'œuvre qualifiée, seraient réalisés par des entreprises extérieures. Le montant des salaires qui sont « basculés » dans le budget d'investissement est de **80 000 € par an en moyenne**.

Les dépenses de personnel augmentent également en raison de choix gouvernementaux qui s'imposent à la collectivité :

- la revalorisation de l'indice pour tous les agents titulaires en 2016 et 2017
- réforme des rythmes scolaires (**+ 50 000€/an**)
- délivrance des Carte Nationale d'Identité (CNI) en mairie depuis mars 2017

En tenant compte de ces corrections, la masse salariale « corrigée » de la commune est quasi-constante, malgré l'activité supplémentaire liée à la réforme des rythmes scolaires.

Point sur les dotations de l'ETAT

La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) est versée aux communes pour compenser le transfert de compétences assumées jusqu'alors par l'État ou ses services déconcentrés (par exemple : construction et entretien des écoles maternelles et primaires, attribution de crédits aux écoles pour l'achat de livres et de fournitures, gestion de l'état-civil, célébration des mariages, organisation des élections, délivrance des passeports et carte d'identité, instruction des permis de construire, etc.).

Face à une baisse considérable et sans précédent des dotations de l'Etat sur les années 2014-2015-2016-2017, les collectivités (commune, communauté de commune, département, région...) sont financièrement très impactées. Chaque année, la commune de Sauveterre-de-Guyenne voit sa DGF diminuer de plusieurs dizaines de millier d'euros par rapport à l'année précédente.

Pour Sauveterre-de-Guyenne, la diminution de ces dotations allouées par l'Etat sur les 4 dernières années (2014-2017) représente une baisse brutale d'environ 39 % en 2017, par rapport aux recettes de 2013 (dernière année de gel des dotations), équivalant à 370 000 € de dotations en moins cumulées.

L'évolution de la dette

Conformément aux engagements de l'équipe municipale majoritaire, le taux global d'endettement (tous les budgets rassemblés) de la commune a été maîtrisé depuis 2008.

Seuls les projets sur les investissements qui génèrent des recettes ont été financés par l'emprunt entre 2008 et 2016. Ce fut le cas pour la réhabilitation complète de l'immeuble de la Poste (2013), ou pour la construction du Cabinet Médical Communal (2015). Ainsi, les emprunts réalisés par la commune s'équilibrent sur 20 ans avec les loyers perçus par la collectivité.

Le profil d'évolution de la dette communale étant à la baisse et les taux d'intérêt très intéressants, le Maire propose au Conseil Municipal de réaliser 2 nouveaux emprunts en 2017 pour des opérations en cours (travaux d'aménagement des stades municipaux et création d'un Pôle Culturel, Touristique et Associatif). Ces deux emprunts, sur des opérations ne rapportant que peu de recettes, permettent néanmoins de maintenir le profil de diminution de l'endettement consolidé de la commune afin qu'il soit inférieur à celui de 2008 (3 000 000 €).

La capacité de désendettement de la commune (y compris les budgets annexes) et du CCAS (y compris la RPA) est d'environ 6 ans. Elle est raisonnable et a été nettement améliorée ces dernières années en raison de l'augmentation importante de l'épargne annuelle nette de la commune (150 000 € en 2008 contre environ 500 000 € en 2016) après l'installation de la station TIGF notamment.

Cette épargne nette correspond à une part des recettes de fonctionnement qui est excédentaire (supérieure aux dépenses de fonctionnement) qui est donc « épargnée » afin de couvrir le remboursement de la dette et de financer une partie des nouveaux investissements, c'est l'excédent de la section de fonctionnement.

Monsieur le Maire présente et commente l'ensemble des investissements prévus pour 2017 et présente également la liste des subventions accordées aux associations.

COMPTE	DESIGNATIONS	MONTANTS	MONTANT	TOTAL PREVISIONS
		€ TTC	€ TTC	€ TTC
		RAR (Budget 2016)	Propositions COMMISSIONS	Inscription BP 2017
2033	Frais insertion	60.00 €	2 000.00 €	2 060.00 €
20422	Subventions façades (rénovation particuliers)		2 500.00 €	2 500.00 €
204133	Travaux routiers RD670 (participation commune)	59 631.95 €		59 631.95 €
	Sous-Total	59 691.95 €	4 500.00 €	64 191.95 €
	Rénovation atelier du Service Technique (matériaux)	27 204.42 €		27 204.42 €
	Rénovation toiture hangar stockage (moulin des Aynes)		7 473.12 €	7 473.12 €
	Rénovation Chambre de passage	12 100.00 €		12 100.00 €
	Plaquettes / communication		10 000.00 €	10 000.00 €
	Equipement mairie : armoire ignifuge + mobilier + informatique + destructeur	1 000.00 €	7 800.00 €	8 800.00 €
	Matériel Service Technique (outillage, aspiration...)		15 000.00 €	15 000.00 €
	Communication associations : banderoles modulaires		1 000.00 €	1 000.00 €
	Volets Presbytère		5 359.63 €	5 359.63 €
TOTAL 111	Sous-Total	40 304.42 €	46 632.75 €	86 937.17 €
2313	Patrimoine (églises, portes) : MOE (tranche 2017-2020)		25 000.00 €	25 000.00 €
2313	Cimetière : travaux de reprise de concessions solde		12 000.00 €	12 000.00 €
Total 113	Sous-Total "Patrimoine"	0.00 €	37 000.00 €	37 000.00 €
2188	Ecole élém. : TBI + Serveur		20 200.00 €	20 200.00 €

CONSEIL MUNICIPAL de SAUVETERRE-DE-GUYENNE - Séance du 13 AVRIL 2017

2313	Ecole élém. : stores		1 693.44 €	1 693.44 €
2188	Ecole maternelle : mobilier		5 000.00 €	5 000.00 €
2313	Ecole mat. : stores/menuiserie/bardage		24 366.84 €	24 366.84 €
2313	Ecole élém. : MI restructuration (SPS-CT)	3 000.00 €	11 000.00 €	14 000.00 €
2313	Ecole élém. : MOE restructuration (travaux 2017-2018)		58 000.00 €	58 000.00 €
Total 114	Sous-Total "Ecoles"	3 000.00 €	120 260.28 €	123 260.28 €
2184	Lave Vaisselle (salle culturelle)		2 638.74 €	2 638.74 €
2184	Salle culturelle : équipement scénique		24 100.00 €	24 100.00 €
Total 115	Sous-Total "Salle culturelle"	0.00 €	26 738.74 €	26 738.74 €
2313	Stades J. BARRIERE & BAZZANI : MOE	15 000.00 €	7 628.00 €	22 628.00 €
2313	Stades J. BARRIERE & BAZZANI : travaux	85 000.00 €	756 396.00 €	841 396.00 €
2313	Stades J. BARRIERE & BAZZANI : SPS		1 969.00 €	1 969.00 €
2313	Stades J. BARRIERE & BAZZANI : CT		6 990.00 €	6 990.00 €
2313	Trvx Hors marché (canalisation assainissement...)		2 000.00 €	2 000.00 €
Total 116	Sous-Total "Stades municipaux"	100 000.00 €	774 983.00 €	874 983.00 €
21568	Défense incendie : travaux divers		5 000.00 €	5 000.00 €
2151	Voirie rurale 2017		25 000.00 €	25 000.00 €
2151	MOE : Azimut Voirie rurale 2017		2 900.00 €	2 900.00 €
2152	Marquage sol		7 350.00 €	7 350.00 €
2152	SDEEG : participation bornes recharges véhicules électriques		4 250.00 €	4 250.00 €
2152	Eclairage public : renouvellement (lanternes, branchement...)		24 000.00 €	24 000.00 €
2151	Panneaux routiers (noms de rues...)		3 000.00 €	3 000.00 €
2152	Tourisme : circuit interprétation du patrimoine		62 000.00 €	62 000.00 €
Total 118	Sous-Total "Voirie/Réseau/EP"	0.00 €	133 500.00 €	133 500.00 €
2121	Aire de jeux (Petite Bastide)		7 000.00 €	7 000.00 €
2121	Plantations/espaces verts	1 000.00 €	4 000.00 €	5 000.00 €
Total 119	Sous-Total "Espaces Verts"	1 000.00 €	11 000.00 €	12 000.00 €
2313	PCTA : MI (SPS, CT...)		5 787.25 €	5 787.25 €
2313	PCTA : MOE		16 936.92 €	16 936.92 €
2313	PCTA : travaux (marchés + avenants)	307 324.33 €	383 518.25 €	690 842.58 €
2184	Médiathèque : mobilier		84 000.00 €	84 000.00 €
2184	Médiathèque : matériel informatique & numérique		30 810.00 €	30 810.00 €
2188	Médiathèque : fonds documentaires		12 000.00 €	12 000.00 €
2184	Gîte rural : mobilier		20 000.00 €	20 000.00 €
Total 121	Sous-Total : Pôle Culturel Touristique et Associatif	307 324.33 €	553 052.42 €	860 376.75 €
722	Travaux régie : columbariums		6 878.74 €	6 878.74 €
722	Travaux en régie : accessibilité (adap 2017)		27 280.00 €	27 280.00 €
722	Travaux régie : énergie bâtiments communaux		19 000.00 €	19 000.00 €
722	Travaux régie : chambre de passage		8 673.98 €	8 673.98 €
722	Travaux régie : écoles		15 000.00 €	15 000.00 €
722	Travaux régie : défense incendie		4 560.00 €	4 560.00 €
722	Travaux régie : moulin des aynes (local stockage)		10 898.72 €	10 898.72 €
722	Travaux régie : presbytère		4 640.65 €	4 640.65 €
722	Travaux régie : rénovation atelier existant		32 188.41 €	32 188.41 €
Trvx Régie	Sous-Total "Travaux en régie 2017"	0.00 €	129 120.50 €	129 120.50 €
INVESTISSEMENTS 2017		511 320.70 €	1 836 787.69 €	2 348 108.39 €

L'investissement

Monsieur le Maire indique que la baisse importante des dotations ne se traduit pas par une diminution des investissements, car une partie de nos investissements génèrent les recettes qui permettent de les financer. En 2017, la commune réalisera un effort d'investissement important pour améliorer le cadre de vie des habitants et soutenir le tissu économique et les emplois.

La commune s'engage dans une politique d'investissement ambitieuse et volontaire pour l'année 2017 avec plus de 2 200 000 € budgétés pour financer les projets suivants :

- Pôle Culturel, Touristique et Associatif (PCTA) :

- Transformation de l'immeuble (Graineterie Chauvet) rue St Romain en médiathèque, accessible pour les personnes à mobilité réduite
- Transformation de la maison Brugère rue de la Font en local pour les « Restaurants du cœur », pour l' « Atelier Créatif » et en grand gîte rural communal, ainsi que de l'aménagement urbain (venelle, place, couvert) ;

- des travaux d'aménagement des stades municipaux :

- Reconstruction des tribunes, vestiaires et club house du stade Jacques BARRIERE (au Closet)
- Création d'un club house au stade Bazzani

- la fin de la rénovation complète des Ateliers municipaux existants pour les services techniques
- la poursuite des travaux dans les écoles communales : remplacement de menuiseries et du bardage bois de l'école maternelle, mobilier pour l'école maternelle, 6 Tableaux Blancs Interactifs (TBI) et nouveau serveur pour l'école élémentaire...
- les travaux de raccordement du village de Roussillon en réseau collectif et l'investissement dans une station d'épuration, afin de protéger la Fontasse des rejets d'eaux usées,
- le programme des travaux de voirie rurale
- les études relatives à la restructuration complète de l'école élémentaire,
- les études relatives à la restauration du patrimoine protégé (porte St Romain et La Font, église St Léger, etc.)
- les études relatives à l'extension et à la rénovation de la RPA (Résidence Personnes Agées) prévues sur le budget 2017 du CCAS

Les subventions 2017 aux associations :

SUBVENTIONS (cpte 6574)	BP2016	CA 2016	Demandes 2017		BP 2017	Réserve BP 2017
	proposées	réalisé	demande	montant €		
Amicale Corps sapeurs-pompiers SdG (14/07)	1 080.00 €	1 080.00 €				1 080.00 €
UNC Entre-Deux-Mers (150 € + congrès 150€)	300.00 €	300.00 €			150.00 €	
Anciens Combattants (CATM)	150.00 €	150.00 €	courrier	150.00 €	150.00 €	
Anciens d'AFN	150.00 €	150.00 €				150.00 €
Résistants ANACR	150.00 €	150.00 €				150.00 €
Déportés Résistance	15.00 €	15.00 €				15.00 €
Médaillés militaires	30.00 €	30.00 €	courrier	30.00 €	30.00 €	
Ass. Entre-deux-voies (cyclisme)	400.00 €	400.00 €				400.00 €
AS SAUVETERRE (Foot)	3 800.00 €	3 800.00 €			3 800.00 €	0.00 €
Piscine	0.00 €	0.00 €	courrier	1 000.00 €	1 000.00 €	
Tennis de table	900.00 €	900.00 €				150.00 €
CHAEM	500.00 €	500.00 €				500.00 €
Sté Chasse ACCA	500.00 €	500.00 €	courrier	1 000.00 €	1 000.00 €	
Truite Sauveterrienne	500.00 €	500.00 €				500.00 €
Propriétaires de PUCH (rib erroné)	150.00 €	0.00 €				150.00 €
CAC	15 000.00 €	15 000.00 €	courrier	17 500.00 €	17 500.00 €	
Musique en Bastide (fête musique)	3 500.00 €	3 500.00 €	courriel	6 000.00 €	3 500.00 €	
Amis de la Bastide (salon livre 500 + 500 manif)	1 000.00 €	1 000.00 €				1 000.00 €
Organisation Echange Sottrum/Olite/Hadchit	1 500.00 €	0.00 €	courrier	1 500.00 €	1 500.00 €	
Parallèles attitudes Diffusion (Ouvre la voix)	2 500.00 €	2 500.00 €	courrier	2 500.00 €	2 500.00 €	
Pour l'Ecole (sortie cheval)			courrier	1 300.00 €	1 300.00 €	

CONSEIL MUNICIPAL de SAUVETERRE-DE-GUYENNE - Séance du 13 AVRIL 2017

Participation ASPECT (Livre)			commune	5 000.00 €	5 000.00 €	
Les amis du Bazadais			courrier	50.00 €	50.00 €	
Prévention Routière	150.00 €	150.00 €	courrier	150.00 €	150.00 €	
Foyer Socio-Educatif Collège R. Barrière	1 000.00 €	1 000.00 €				1 000.00 €
Voyages scolaires collège : 10 x 100 €	1 000.00 €	0.00 €	courrier		1 000.00 €	
Voyages scolaires autres établissements	500.00 €	0.00 €	1 courrier		50.00 €	450.00 €
Prix FOUCHY (départ +arrivée)	3 500.00 €	3 500.00 €	comm.	3 500.00 €	3 500.00 €	
Tour des Ecoreuils (départ +arrivée)	1 200.00 €	1 200.00 €	comm.	1 200.00 €	1 200.00 €	
Section Jeunes Sapeurs-Pompiers (Sauveterre)	300.00 €	300.00 €	courrier	(solde SI)	1 670.03 €	
Association St Léger de France	100.00 €	100.00 €	courrier	100.00 €	100.00 €	
Amicale Sapeurs-Pompiers Langon	20.00 €	0.00 €	courrier	20.00 €	20.00 €	
Fondation du Patrimoine	100.00 €	100.00 €	courrier	100.00 €	100.00 €	
Servir l'abeille en Gironde	100.00 €	100.00 €				100.00 €
APPAC (projets étudiants IUT Bordeaux)	500.00 €	500.00 €	commune		500.00 €	
FNATH (mutilés travail)	50.00 €	50.00 €	courrier	50.00 €	50.00 €	
ADELFA (lutte contre fléaux climatiques)	200.00 €	200.00 €	courrier	200.00 €	200.00 €	
Judo	500.00 €	500.00 €	courrier	500.00 €	500.00 €	
Atelier Provisoire	600.00 €	0.00 €	commune		600.00 €	
Total	41 945.00 €	38 175.00 €			47 120.03 €	5 645.00 €
				Total (BP 2017)	52 765.03 €	

Monsieur Christophe MIQUEU demande pourquoi la subvention demandée par l'association de Musique en Bastide n'est pas accordée en totalité.

Monsieur le Maire précise que la subvention accordée correspond à la Fête de la Musique uniquement. Mais il y a aussi un investissement dans une sonorisation pour la salle culturelle à Bonard avec un équipement de professionnel permettra des enregistrements, des concerts, du théâtre, des spectacles.

Monsieur le Maire précise également que le surcoût de la subvention du CAC (Comité d'Animation Culturelle) est lié à la mise en place de mesures de sécurité renforcée pour la Fête des vins dans le cadre de l'état d'urgence et à la compensation des déficits de certains spectacles dans l'année.

Après échange de vues, le Conseil Municipal, adopte, à douze voix pour et six abstentions (les Présidents des associations et membres des bureaux se retirant du vote suite à la proposition de Mme MARQUILLE-MIRAMBET), les subventions accordées aux associations.

Monsieur MIQUEU, au nom de son groupe, remercie pour le travail réalisé pour la présentation des différents budgets et le délai de réception des éléments en amont du Conseil Municipal.

Il précise que dans l'ensemble le groupe « Sauveterre pour tous » est globalement favorable aux projets prévus dans ce BP 2017 (restauration du patrimoine, Médiathèque, stades...). Il n'y a pas de sujet polémique dans ce budget 2017 même si certains projets auraient été pensés différemment par son équipe (réaffectation de la Maison Brugère en maison des associations, pas de création d'un parking sous l'école élémentaire à laquelle le groupe est opposé). Aussi, le groupe « Sauveterre pour tous » :

- valide les CG et CA 2016 de l'ensemble des budgets
- valide les BP 2017 des budgets annexes (Assainissement, Transport) comme il le fait régulièrement pour tous les budgets en régie dans un esprit de soutien aux services publics communaux
- s'abstiendra (mais ne votera pas contre) le BP principal 2017 de la commune

Madame LAWThER remercie le Service Administratif et plus particulièrement M. POUBEAU, Mme MOUTE et Mme DUPIN pour ce travail de vulgarisation des budgets communaux et les réponses aux questions.

Monsieur le Maire remercie également des services pour le travail réalisé. Il remercie aussi les 5 adjoints et les membres des différentes commissions communales pour les travaux préparatoires à ce BP 2017.

Il précise que les engagements pris restent dans le secteur du raisonnable et que beaucoup d'efforts depuis 2008 ont été entrepris.

Les recettes générées par l'arrivée de la station TIGF en 2010/2011 sur le territoire ont été réinvesties et redistribuées à différents niveaux :

- recrutement de personnel (écoles, service technique...) et amélioration des conditions salariales (régime indemnitaire, formation, promotion...)
- augmentation importantes des subventions aux associations (+ 100 % depuis 2008)
- stagnation (2008-2014, 2017) et baisse (2015-2016) des impôts locaux malgré le contexte de gel puis de baisse importante de dotations de l'état (DGF) ;
- augmentation importantes des investissements qui propose de nouveaux services publics performants aux citoyens : salle culturelle, école de musique, bureau de Poste, Cabinet Médical, accessibilité des bâtiments, écoles numériques...

Monsieur le Maire rappelle que Sauveterre, ville centre et ville « capitale » de la « Communauté des communes rurales de l'entre deux mers », est reconnue par le territoire comme dynamique. Il se passe des choses à Sauveterre et les projets sortent de terre. La commune investit dans la création d'emploi, dans la création d'activités commerciales, dans le sport et la culture, dans l'action sociale et le logement et dans le maintien des services publics en zone rurale.

Monsieur PUAUD tient également à remercier l'ensemble des services municipaux que ces derniers soient « visibles » des administrés (construction d'équipement, travaux en régie...) ou moins « visibles » (préparation des repas, assainissement, RPA, ATSEM, bus, administratif...).

Après échange de vues, le Conseil Municipal, adopte :

- à dix-huit voix pour : les budgets 2017 de la régie d'assainissement et de la régie des transports
- à quatorze voix pour et quatre abstentions (Ch. BONNEAU, P. SCHNEEBERGER-REGNIER, Ch. MIQUEU, F. MARQUILLE-MIRAMBET) : le budget principal 2017 de la commune

• Vote des taux d'imposition 2017 – **délibération 2017-04-05**

Pour 2017, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition (après 2 années consécutives de baisse en 2015 & 2016 et après 7 années consécutives de stagnation : 2008-2014).

Il signale que certaines recettes fiscales vont légèrement baisser car le gouvernement a décidé de faire participer les communes aux exonérations de Taxe d'Habitation votées par le parlement (bas revenus, personnes âgées) alors qu'auparavant ces exonérations étaient compensées par l'Etat.

L'Etat accorde toujours ses exonérations mais aucune compensation ne sera reversée et les collectivités devront prendre en charge la différence. C'est une punition infligée aux communes qui font des efforts dans l'accueil des plus modestes, comme Sauveterre.

Le produit attendu, en 2017, au titre des trois taxes locales est de 595 871 €. Les recettes sont en augmentation (+ 4 %) malgré le gel des taux d'imposition et la diminution des exonérations de l'Etat, en raison du travail réalisé par la commission locale des impôts directs, de l'arrivée de nouveaux habitants (nouvelles maisons, travaux de rénovation...) et de nouvelles activités économiques (constructions d'entreprises...), ce qui a pour conséquence une augmentation des bases d'imposition.

TAXES DIRECTES LOCALES	Bases d'imposition effectives 2016	Bases d'imposition prévisionnelles 2017	Variation des bases (n-1)	Taux 2016 (%)	Taux 2017 (%)	Produits 2016 (n-1)	Produit voté par le Conseil Municipal (pour 2017)	Variation du produit 2016/2017
Taxe d'habitation	1 648 331.00	1 659 000.00	0.65	11.00	11.00	181 316 €	182 490 €	0.65%
Taxe foncière (bâti)	1 929 427.00	2 053 000.00	6.40	16.00	16.00	308 708 €	328 480 €	6.40%
Taxe foncière (non bâti)	143 832.00	143 900.00	0.05	59.00	59.00	84 861 €	84 901 €	0.05%
	3 721 590.00	3 855 900.00				574 886 €	595 871 €	3.65%

Le service des impôts travaille sur la classification des habitations pour une équité d'imposition.

Après échanges de vues, la décision de ne pas augmenter des impôts communaux en 2017 est adoptée à :

- 14 voix « pour »
- 4 abstentions (Ch. BONNEAU, P. SCHNEEBERGER-REGNIER, Ch. MIQUEU, F. MARQUILLE-MIRAMBET)

- Tarifs communaux : columbariums – **délibération 2017-04-06**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'installation, par le Service Technique communal, de columbariums dans les 4 cimetières de la commune. Ces columbariums ont été réalisés par les services municipaux (travaux en régie) avec les carrières de Frontenac.

Il propose d'appliquer les tarifs suivants :

1 case au columbarium (pour 5 à 6 urnes funéraires)

- 15 ans → 500 €
- 30 ans → 800 €

Les cases seront concédées au moment du décès.

Après échange de vues, le Conseil Municipal, à dix-huit voix pour, adopte les tarifs pour les concessions dans les columbariums des cimetières de la commune à compter du 20 avril 2017.

2 – QUESTIONS DIVERSES

- Installation antenne relais Free Mobile – **délibération 2017-04-07**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de Free Mobile d'installer une antenne relais Free Mobile sur le pylône d'éclairage sud-ouest du stade Jacques BARRIERE.

Le projet consiste à procéder à la dépose du pylône d'éclairage existant, son massif et des matériels qui y sont fixés et à en reconstruire avec les équipements spécifiques Free et permettre la réinstallation du système d'éclairage déjà en place. L'ensemble de ces conditions seront consignés par la signature d'un bail de 12 ans et donneront lieu à une redevance de 4 000 €/an au profit de la commune.

Après échange de vues, le Conseil Municipal, à dix-huit voix pour, donne son accord à ce projet et autorise Monsieur le Maire à signer le bail et les pièces afférentes avec Free Mobile.

- Adhésion à « Gironde Ressources » - **délibération 2017-04-08**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'une nouvelle offre d'ingénierie proposée par le Conseil Départemental de la Gironde aux collectivités.

Cette nouvelle offre d'ingénierie se traduit par la création d'une agence technique départementale « Gironde Ressources ». Cette agence apportera aux collectivités membres une assistance d'ordre administratif, technique, juridique ou financier.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer à cette agence.

Après échange de vues, le Conseil Municipal décide à dix-huit voix, pour :

- D'approuver les statuts de l'agence technique départementale « Gironde Ressources »
- D'adhérer à « Gironde Ressources »
- D'approuver le versement d'une cotisation dont le montant sera fixé par l'assemblée générale
- De désigner Monsieur le Maire et Mme LAWOTHER, suppléante, pour siéger au sein de « Gironde Ressources »
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

- Jumelages

Monsieur le Maire fait part des différentes activités du comité de Jumelages pour l'année 2017 :

- Voyage de Sottrum (Allemagne) du 03 au 09 aout 2017
- Réception de la délégation de Hadchit (Liban) du 24 au 31 juillet 2017

Une délégation de Olite (Espagne) sera également accueilli lors de la fête des vins.

- Dénomination de rues résidences les granges – **délibération 2017-04-09**

Monsieur le Maire demande l'approbation du Conseil Municipal pour la dénomination des deux rues supérieures de la résidence « les Granges », à savoir la rue de « OLITE – Espagne » (la rue la plus à l'ouest / en haut de la rue des anciens d'AFN) et la rue « HADCHIT – Liban » (la rue suivante en descendant la rue des anciens d'AFN). Ces rues seront baptisées lors de la fête des vins, en présence des délégations.

Après échange de vues, le Conseil Municipal, à dix-huit voix pour, donne son accord.

- Projet Inter villages

Monsieur SAUTS présente au Conseil Municipal le projet « inter villages 2017 » proposé par le comité des fêtes Caumont/St Martin du Puy.

Ces jeux seront l'occasion de réunir les habitants et comités des fêtes des communes environnantes, pour faire revivre une grande fête populaire qui se déroulait régulièrement dans les années 1980.

Les épreuves se disputeront sur le site de la fête de Caumont le dimanche 9 juillet 2017 (après-midi) avec des jeux d'adresse, d'équilibre, de force et des questions de culture générale.

Sauveterre-de-Guyenne par l'intermédiaire du CAC a accepté l'invitation de Caumont/St Martin du Puy.

L'appel est lancé à toutes les bonnes volontés (enfants, jeunes, adultes ou moins jeunes, tout le monde peut y participer famille, amis et même amis des amis) pour former une équipe de 20 joueurs.

Guillaume Aubin est le référent de l'équipe de Sauveterre.

- Elections

Monsieur le Maire fait le point sur la tenue des bureaux de vote pour l'élection présidentielle du 23 avril et 7 mai 2017.

- Remerciements à la municipalité

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des remerciements :

- De la famille LAVERGNE suite au décès de Madame Germaine LAVERGNE
- De la famille GENIN suite au décès de Monsieur Gaston GENIN

Monsieur Laurent SAUTS fait part du décès de Monsieur TORDABLE, Monsieur TORDABLE a été président du Comité des Fêtes à Sauveterre de Guyenne.

AGENDA

Avril 2017	
14/04	Théâtre des Salinières « La loose » - 20h30 - salle Culturelle Bonard
16/04	Prix Lucien Fouchy (36ème édition)
19/04	Collecte de sang (EFS) - Salle des fêtes St Romain – 16h à 19h
23/04	Election présidentielle 2017 : 1 ^{er} tour
27/04	Thé Dansant– 14h30/18h30 - Salle Culturelle Bonard
30/04	Brocante des Amis de la Bastide – 7h30/18h - place de la République
Mai 2017	
07/05	Election présidentielle 2017 : 2 ^{ème} tour
10/05	Commission LULOM (18h30)
13/05	Portes ouvertes « ESAT » du Puch
13/05	Tour des Ecureuils (29ème édition)
13/05	Théâtre des Salinières « Je préfère qu'on reste amis » - 20h30 - salle Culturelle Bonard
15/05	Conseil Municipal (20h30) (+ visites chantiers : 19h30-20h30)
21/05	Nuit du rire – Salle Culturelle Bonard
25/05	Thé Dansant– 14h30/18h30 - Salle Culturelle Bonard
Juin 2017	
11/06	Elections législatives 2017 : 1 ^{er} tour
17/06	Fête de la musique – Musique en Bastide
17/06	Kermesse de l'école maternelle
18/06	Elections législatives 2017 : 2 ^{ème} tour
21/06	Collecte de sang (EFS) - Salle des fêtes St Romain – 16h à 19h
22/06	Thé Dansant– 14h30/18h30 - Salle Culturelle Bonard

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45